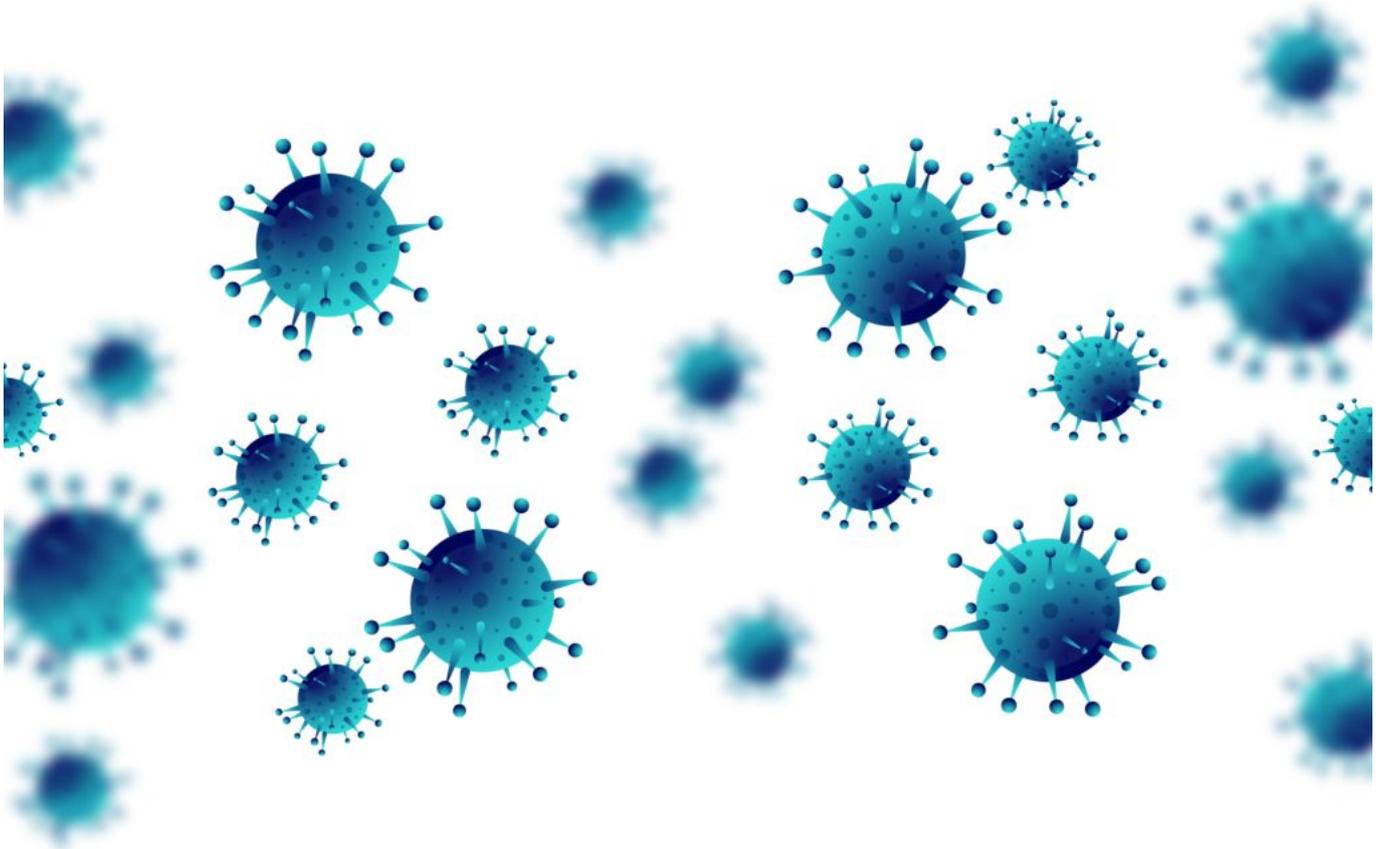


Écrit par le 24 juillet 2024

9 cas de Covid-19 dans une salle de fitness de Carpentras



Neuf cas positifs de Covid-19 ont été détectés parmi des personnes fréquentant une salle de fitness à Carpentras. Il semblerait que le cas précédemment identifié tout récemment parmi le personnel enseignant du collège Paul Gauthier de Cavaillon soit lié à ce foyer épidémique.

L'Agence régionale de santé (ARS) a immédiatement mis en œuvre les mesures d'isolement et de 'contact tracing' auprès des personnes concernées. L'identification des cas contact est en cours et toutes les personnes seront testées rapidement. Par ailleurs, le gestionnaire de la salle a d'ores et déjà pris toutes les mesures pour procéder à la désinfection des locaux. La salle sera fermée le temps de la décontamination jusqu'au 15 juillet.

« Ce nouveau foyer de cas groupés, positifs au Covid-19, montre que le virus circule toujours activement

Ecrit par le 24 juillet 2024

au sein de la population générale, expliquent les services de la préfecture de Vaucluse. Le préfet de Vaucluse appelle chacun et chacune à la prudence en respectant rigoureusement les gestes barrières et la distanciation physiques. »

(vidéo) « Le débat sur la toxicité de l'hydroxychloroquine est maintenant terminé » Didier Raoult

Dans sa dernière vidéo, le professeur Didier Raoult met un point d'honneur à rappeler que désormais, « le débat sur la toxicité de l'hydroxychloroquine est maintenant terminé. »

« Plus personne ne dit que l'hydroxychloroquine tue ou qu'elle rend fou, poursuit le patron de l'Institut hospitalo-universitaire (IHU) de Marseille. En revanche, nous avons aujourd'hui toutes les études qui montrent l'efficacité de l'hydroxychloroquine dans le traitement de la maladie et dans la diminution de la persistance du virus chez les gens. » Selon lui, ces travaux démontrent que ce traitement peut prévenir de la mortalité à hauteur de 50 %.

« Il ne suffit pas de parler pour avoir raison, il faut avoir des chiffres. »

Evoquant jusqu'alors la censure des publications scientifiques alors que les publications en train d'être publiées actuellement vont désormais dans son sens, Didier Raoult se pose la question de savoir si « dans ce monde il suffit d'avoir la parole pour que cela soit la vérité. La vérité ce n'est pourtant pas cela, c'est des études, c'est des chiffres, c'est la mortalité. Et ça, on ne peut pas tricher ! On peut faire de très mauvaises études, mais il y a des gens qui savent les décrypter. »

« La prochaine fois, je l'attaquerai en diffamation. »

Prenant l'exemple du directeur (ndlr : Martin Hirsch) de l'AP-HP (Assistance publique - Hôpitaux de Paris) qui affirmait que Didier Raoult mentait et qu'il n'y avait pas 40 % de mortalité dans ses services de réanimation, le directeur de IHU phocéen assure que « ces chiffres provenait de son propre institut et de ses propres données. Il ne connaissait pas les vrais chiffres. Il faut faire très attention car la prochaine

Ecrit par le 24 juillet 2024

fois, je l'attaquerai en diffamation. Il ne suffit donc pas de parler pour avoir raison, il faut avoir des chiffres. »

Un cas de Covid-19 au collège Paul Gauthier de Cavailon



Après un cas de Covid-19 détecté mi-juin au collège Daudet de Carpentras, c'est dans le collège Paul-Gauthier à Cavailon qu'un nouveau cas vient d'être détecté. Il s'agit d'un personnel enseignant de l'établissement qui a été mis depuis à l'isolement

L'ensemble des mesures de 'contact-tracing' ont été immédiatement mises en œuvre par les services de l'Agence régionale de santé (ARS) et par l'établissement, en lien avec les services de l'inspection académique. Les cas contacts parmi les élèves et les personnels de l'établissement, ayant côtoyé l'enseignant, sont en cours d'identification et seront testés jeudi. Les résultats seront connus en fin de semaine.

Conséquence : le collège, qui participe au dispositif 'Vacances apprenantes' restera donc fermé à compter de ce jour jusqu'à vendredi 10 juillet inclus, afin de permettre la réouverture du collège pour

Ecrit par le 24 juillet 2024

poursuivre l'opération dans les meilleures conditions sanitaires, après désinfection des locaux.

Les élèves et adultes déjà partis en vacances seront contactés pour réalisation d'un test sur leur lieu de villégiature. L'ARS rappelle que seules les personnes qui ont eu un contact direct avec un cas avéré de Covid-19 sont considérées comme des cas contacts.

Pour rappel, tous les tests menés à la suite du cas détecté au collège Daudet de Carpentras se sont révélés négatifs.

Reconnaissance en maladie professionnelle des travailleurs atteints du Covid-19

Le ministère du Travail de celui des Solidarités et de la Santé viennent de reconnaître le Covid-19 comme maladie professionnelle. Cette reconnaissance sera automatique pour tous les soignants et elle sera facilitée pour tous les travailleurs ayant travaillé pendant la période du confinement

Le Gouvernement vient d'annoncer les modalités de reconnaissance en maladie professionnelle des travailleurs atteints du Covid-19. Elles seront facilitées pour éviter des procédures complexes de reconnaissance pour les travailleurs ayant eu une probabilité forte d'avoir été atteints du Covid-19 dans le cadre de leur activité professionnelle.

Les personnels soignants d'abord

Les soignants atteints du Covid-19 dans sa forme sévère verront leur maladie systématiquement et automatiquement reconnue comme une maladie professionnelle. Un tableau de maladies professionnelles dédié au Covid-19 sera ainsi créé par décret afin de permettre à tous les soignants atteints d'une forme sévère de la maladie de bénéficier d'une reconnaissance de maladie professionnelle. Seront concernés tous les soignants des établissements sanitaires et médico-sociaux, les personnels non-soignants travaillant en présentiel dans ces structures ainsi que les personnes assurant le transport et l'accompagnement des personnes atteintes du Covid-19. Les professionnels de santé libéraux bénéficieront de cette reconnaissance dans les mêmes conditions que les autres soignants. Pour ces derniers, l'indemnisation ne sera pas à la charge de la branche accidents du travail et maladies professionnelles.

Facilités pour les travailleurs non-soignants exposés

Ecrit par le 24 juillet 2024

Pour les travailleurs non-soignants, la procédure de reconnaissance de la maladie professionnelle sera facilitée : en lieu et place des comités régionaux, un comité unique de reconnaissance national dédié au Covid-19 sera constitué pour assurer l'homogénéité du traitement des demandes. Des recommandations lui seront adressées pour faciliter la reconnaissance de maladie professionnelle pour les salariés atteints de la Covid-19 dans sa forme sévère, pour les activités réalisées en présentiel pendant la période de confinement. Dans le cadre de cette procédure simplifiée, aucun taux d'incapacité permanente ne sera notamment exigé.

Cette reconnaissance en maladie professionnelle permet une prise en charge des frais de soins à hauteur de 100% des tarifs d'assurance maladie, une prise en charge plus favorable des indemnités journalières et enfin une indemnité (rente ou capital) en cas d'incapacité permanente. Une rente est versée aux ayants-droit en cas de décès. Cette mesure permet de faciliter l'accès aux droits des personnels en première ligne dans la gestion de la crise du Covid-19 et en particulier des personnels soignants, qui sont tombés malade dans l'exercice de leur métier.

Eviter aux employeurs de porter la charge financière

Afin d'éviter aux employeurs concernés de porter la charge financière de l'indemnisation, un arrêté prévoira la mutualisation de cette dépense entre tous les employeurs dans la part mutualisée de leur cotisation accidents du travail et maladies professionnelles. Elle sera assurée par l'Etat s'agissant des professionnels de santé libéraux qui ne bénéficient pas d'une couverture au titre des maladies professionnelles.

« En simplifiant la procédure de reconnaissance d'une maladie professionnelle au titre du covid-19, le gouvernement prend en compte l'exposition particulière à laquelle ont été soumis, d'une part, les soignants et, d'autre part, les salariés ayant continué à travailler en présentiel pendant la période de confinement, expliquent les deux ministères. Des dispositions réglementaires seront publiées dans les prochains jours pour préciser et permettre la mise en œuvre rapide de ces mesures. »

Carpentras : réouverture du collège Alphonse-Daudet après désinfection

Suite à la détection d'un cas positif de Covid-19 parmi le personnel enseignant du collège Alphonse Daudet à Carpentras, les élèves et les personnels de l'établissement ayant eu un contact rapproché avec ce cas positif ont été testés ce week-end et les résultats se sont avérés négatifs. Parmi ces résultats négatifs, deux font l'objet d'un second test de confirmation. Tous les cas contacts à risque du cas positif

Écrit par le 24 juillet 2024

sont actuellement placés à l'isolement conformément au protocole sanitaire.

La désinfection des locaux a eu lieu et le collège pourra donc rouvrir comme prévu ce mardi 23 juin 2020. L'ARS (Agence régionale de santé) rappelle que seules les personnes qui ont eu un contact direct avec un cas avéré de Covid-19 sont considérées comme des cas contacts.

Carpentras : un cas positif de Covid-19 au collège Alphonse-Daudet

Un cas positif de Covid-19 a été détecté hier parmi le personnel enseignant du collège Alphonse-Daudet à Carpentras. L'ensemble des mesures de 'contact-tracing' et de placement à l'isolement ont été immédiatement mises en œuvre par les services de l'Agence régionale de santé (ARS) et par l'établissement, en lien avec les services de l'inspection académique.

Les cas contacts parmi les élèves et les personnels de l'établissement, ayant côtoyé l'enseignant, ont été identifiés et seront testés aujourd'hui.

Les résultats seront connus en tout début de semaine et le collège restera donc fermé ce lundi 22 juin 2020 afin de permettre une reprise des cours dès que possible dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire, après désinfection des locaux.

L'ARS rappelle que seules les personnes qui ont eu un contact direct avec un cas avéré de Covid-19 sont considérées comme des cas contacts.

Point de situation dans le Vaucluse au 09 juin 2020

Ecrit par le 24 juillet 2024

information

CORONAVIRUS COVID-19

Au mardi 09 juin 2020 à 18h30, le bilan de la pandémie en Vaucluse s'élève à :

- 28 (-4)* personnes hospitalisées dans le département
- 0 (=)* personnes en réanimation en Vaucluse
- 232 (+3)* personnes sont sorties de l'hôpital et de retour à domicile
- 42 (=)* personnes décédées dont 35 personnes hospitalisées et 6 personnes en EHPAD

Par ailleurs, selon l'ARS (Agence régionale de santé) 17 243 (+300 depuis le 31 mai) personnes ont été testées positives au coronavirus covid-19 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

* évolution par rapport au mardi 02 juin 2020 mai 2020.

23 saisonniers agricoles détectés positifs au Covid-19 dans le Vaucluse

Ecrit par le 24 juillet 2024

A la suite de la découverte d'un cas regroupé de travailleurs agricoles saisonniers positifs au Covid-19 le week-end dernier dans le Nord des Bouches-du-Rhône, l'Agence régionale de santé (ARS) Paca et les pompiers du Sdis 13 ont mené des tests sur les communes de Maillane et Noves, où ces employés étaient hébergés. Ces derniers, principalement originaires d'Amérique-du-Sud, sont employés par la société ibérique d'intérim Terra Fecondis qui les a fait venir d'Espagne, en janvier pour certains, ou la semaine dernière pour d'autres. Sur les 202 personnes testées, 30 sont positives au coronavirus Covid-19.

«Des cas identifiés à Châteauneuf-de-Gadagne et Carpentras.»

Compte tenu des fortes interactions avec le Vaucluse, ainsi que le partage des hébergements pour certains travailleurs qui appartiennent au même bassin d'emploi agricole un plan de dépistage plus large a été mis en place. A ce stade plus de 600 personnes (saisonniers détachés, salariés étrangers ou permanents), provenant d'une quinzaine d'exploitations du département, ont été testées.

Aux 6 cas détectés dès les premiers résultats, s'ajoutent 17 cas positifs supplémentaires, soit un total de 23 cas sur la base des résultats reçus à ce jour. Trois de ces cas ont été recensés dans une exploitation de Châteauneuf-de-Gadagne. Ces personnes sont isolées sur le plan sanitaire dans les Bouches-du-Rhône. Les 20 autres cas concernent deux exploitations de la commune de Carpentras. Toutes ces personnes sont maintenant isolées dans les Bouches-du-Rhône ou dans le Vaucluse. Les mesures de placement à l'isolement et de recherche des cas contacts ont été mises en œuvre en lien avec les exploitants concernés.

«9 cas avérés dans le Gard et 30 dans les Bouches-du-Rhône.»

Dans le Gard, des investigations ont aussi permis d'identifier 338 saisonniers mis à disposition par Terra Fecondis sur 11 exploitations. L'opération de dépistage et d'enquête épidémiologique a concerné 190 personnes, dont 9 se sont déjà avérées positives au Covid-19. Des mesures sanitaires ont été immédiatement prises afin de les isoler des autres travailleurs et de préconiser l'ensemble des mesures barrières. Une 2^e vague de dépistage a débuté cet après-midi et les résultats seront connus en début de semaine prochaine.

Ecrit par le 24 juillet 2024

(vidéo) Et si le professeur Didier Raoult commençait à avoir raison ?

Accusé de populisme par ses détracteurs et attaqué de tous côtés par les 'élites', le professeur Didier Raoult tient-il sa revanche ? Le rebond tant annoncé n'arrive pas et l'étude publiée dans 'The Lancet' remettant en cause le recours à l'hydroxychloroquine est battue en brèche de toute part y compris par la prestigieuse revue scientifique médicale britannique qui vient de mettre en garde ses lecteurs contre « la méthodologie et l'intégrité des données » de ce contenu pourtant paru dans ses propres colonnes.

Dans la foulée, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé la reprise des essais cliniques sur l'hydroxychloroquine, 9 jours après les avoir suspendus à la suite, justement, de cette parution si controversée à partir de laquelle s'est appuyé le ministère de la Santé pour bannir la molécule dans le cadre du traitement du Covid-19 en France.

Toujours aussi clivant (39 % des Français ont une bonne image de lui contre 27 % - 34 % ne le connaissent pas - selon un tout récent sondage Elabe/BFMTV), l'épidémiologiste phocéen peut afficher sa satisfaction dans la dernière vidéo de l'Institut hospitalo-universitaire (IHU) de Marseille où il accuse de « faux » l'étude du Lancet.

« Une communication plus liée à des enjeux boursiers qu'à une réalité médicale. »

« Ce sont des pieds nickelés qui ont font de la science sans aucune données pratiques avec des gens qui ne font plus la différence entre les données réelles et les données digitales. Il y a une sorte d'emballlement ou l'opinion devient plus importante que la réalité scientifique. Ici pour faire ce travail sur 3 700 personnes, il y a eu entre 250 et 300 médecins, pharmaciens, internes, étudiants en médecine. Il y a eu 100 médecins bénévoles qui sont venus nous aider. Nous avons fait 150 000 tests auprès de 54 000 personnes. Et on veut me faire croire que 5 personnes enfermées dans un bureau arrivent à faire 5 fois plus que ce nous sommes arrivés à réaliser avec autant de monde ? Je ne le crois pas, car il y a longtemps que je ne crois plus aux contes de fée. Il s'agit plus d'une communication liée à des enjeux boursiers qu'à une réalité médicale. »

Le directeur de l'IHU en profite également pour égratigner le ministère : « On s'est précipité pour prendre des décisions. Cela veut dire que dans les ministères, personne ne sait lire les publications scientifiques. »

« 40 à 70 % de la population était déjà immunisée avant que l'épidémie ne commence. »

Ecrit par le 24 juillet 2024

Dans ce point vidéo hebdomadaire, Didier Raoult revient surtout sur les raisons qui font que les enfants sont bien moins touchés que les adultes. « Jusqu'à présent c'était un mystère qu'il n'y ait pas ou très peu de cas chez les enfants. Du coup, nous nous sommes intéressés à la fréquence des coronavirus avant cette crise et nous avons constaté que le coronavirus chinois a une répartition totalement inverse aux coronavirus qui circulaient jusqu'alors. »

« Ce sont les enfants qui font les coronavirus épidémique, poursuit le scientifique. Tous les ans, cela représente un nombre incroyable. Il est vraisemblable que les enfants vivant en collectivité ont au moins une fois par an une infection à coronavirus. Jusqu'à présent, on considérait que cette infection n'avait pas grand-chose à voir avec le coronavirus chinois et bien cela n'est pas vrai ! Un nombre significatif de personnes a déjà des anticorps contre le coronavirus. Ils ne peuvent donc pas être infectés par ce coronavirus parce qu'ils étaient immunisés avant l'épidémie. Près de 40 à 70 % de la population qui était déjà immunisée avant que l'épidémie ne commence. »

« Il n'y a pas de science sans controverse. »

« C'est une leçon, conclut Didier Raoult. Cela veut dire que l'on ne peut pas spéculer sur les maladies quand on ne les connaît pas. Il faut apprendre à les connaître d'abord avant de prendre de grandes décisions. Il faut laisser une part d'observation et c'est pour cela que des sites comme l'IHU jouent un rôle important. On tire ensuite des conclusions des choses que l'on observe. Et ceci inclut le vaccin : ' comment peut-on réfléchir au vaccin si l'on ne sait pas quelle est l'immunité naturelle d'une population à ce virus ?' Surtout si les études confirment l'immunité de 70 % de la population, en particulier des plus jeunes jusqu'à 20, 30 ou 35 ans. Pour un vaccin, faut-il donc cibler les personnes au-delà cet âge car les enfants sont déjà immunisés par la circulation de ces virus ? »